

PHILIPPE FABRY



Après avoir exercé en tant qu'éducateur spécialisé pendant une vingtaine d'années, Philippe Fabre est devenu formateur en travail social. Il enseigne la théorie de l'attachement, l'histoire de l'éducation spécialisée, et les comparaisons internationales des politiques de protection l'enfance notamment dans le champ du handicap.

Il est également au conseil d'administration du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée (CNAHES) et de l'Association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

En parallèle il a étudié la psychanalyse, puis l'approche systémique ; a obtenu une maîtrise en sciences de l'éducation à Paris 8, dans le cadre d'un diplôme supérieur en travail social (DSTS), puis un DEA (Master 2) de sociologie au CNAM, avant de préparer un doctorat dans l'équipe EFIS.

Il est également auteur des ouvrages « *De l'Enfant placé à l'enfant confié* », et de « *Prévenir le délaissement parental en protection de l'enfance* »



De l'enfant placé à l'enfant confié, prend appui sur une triple expérience de Philippe Fabry, d'éducateur, de formateur et de chercheur. L'organisation française de la protection de l'enfance a une particularité qui apparaît avec force quand on la compare avec celle des pays voisins, « l'idéologie du retour » : quand un enfant est placé, un retour auprès de ses parents doit par principe rester possible. Logiquement, il en résulte qu'un placement doit rester provisoire. Ce fonctionnement a deux grands fondements : anthropologique et juridique. Dans les situations de placement durable, le prix pour l'enfant est une fausse stabilité, car il est confié à une institution et non pas à des adultes reconnus en tant que parents d'éducation. Sa place est durablement provisoire, en famille d'accueil ou en foyer, ce que le passage à la majorité révèle souvent brutalement. Pour acheter "De l'Enfant placé à l'enfant confié"